

L'Association Canadienne de Surveillance Civile du Maintien de l'Ordre



## **Conférence 2005**

# **LES ENJEUX ACTUELS DE L'IMPUTABILITÉ POLICIÈRE**

Développement professionnel :  
du lundi 3 octobre 13 h au mercredi 5 octobre 2005 17 h

Assemblée générale annuelle et élection des dirigeants :  
le jeudi 6 octobre 2005, de 9 h 30 à 11 h 30

Endroit :

Montréal Marriott Château Champlain, 1050 de la Gauchetière Ouest,  
Montréal, Québec, Canada. H3B 4C9

***LA CACOLE remercie les organismes suivants pour leur généreuse contribution :***

**Police Services, Public Safety and Solicitor General, Colombie-Britannique**

**Le Ministère de la Sécurité publique et Protection civile Canada**

**Le Commissaire à la déontologie policière du Québec**

**Le Ministère de la Sécurité publique du Québec**

**Lundi, 3 octobre 2005**

11 h 00 – 15 h	Inscription à la conférence – Hall Viger	
13 h	<p>Discours d'ouverture : Toutes les séances de la conférence ont lieu dans le Hall Viger – Salles A, B et C</p> <p>Mot de bienvenue et présentations - Yolande James, Députée de Nelligan, Parti libéral</p>	<p>Dirk Ryneveld, c.r., président, CACOLE</p> <p>Paul Monty, président sortant CACOLE, Sous-ministre associé, Ministère de la Justice (Québec)</p> <p>Me. Claude Simard, Commissaire à la Déontologie Policière</p>
13 h 30 – 14 h 30	<p>1. <i>Surveillance civile des activités de sécurité de la GRC à l'échelle nationale</i></p>	<p>Présentation : Nadine Cooper Mont, présidente, Nova Scotia Police Commission (Commission de Police de la Nouvelle-Écosse)</p>
Présentation		
Questions et réponses	<p>Les pouvoirs accordés à la Commission des plaintes du public contre la GRC permettent-ils à cet organisme de remplir le mandat que lui a confié le Parlement, soit la surveillance civile efficace des activités de sécurité de la GRC à l'échelle nationale? À la suite des récents événements, la population est encore plus préoccupée du fait qu'il n'existe à l'heure actuelle aucune surveillance civile efficace des activités de sécurité de la GRC à l'échelle nationale. Il s'agit d'un besoin indiscutable.</p>	<p>Shirley Heafey, présidente, Commission des plaintes du public contre la GRC</p>
14 h 30 – 15 h	Pause-café - Hall Viger	
15 h – 16 h 30	<p>2. <i>Processus parallèle de règlement des plaintes et des litiges</i></p>	<p>Modérateur : Lois Hoegg, c.r., président, Royal Newfoundland Constabulary Police Complaints Commission</p>
Discussion entre expert	<p>En cas de conflit : Examen des questions touchant les plaintes du public et les recours criminels et civils, ainsi que l'administration de la discipline à l'interne.</p>	<p>Jean McKenna, LL.B, Huestis Ritch, Halifax, Nouvelle-Écosse</p>
Questions et réponses		<p>Paul R. McKenna, LL.B, Myers Weinberg, Winnipeg, MB</p> <p>Leona Tesar, conseillère juridique, Service de Police d'Edmonton</p>
18h – 20 h 30	Réception d'ouverture, Maisonneuve A	
	<p>Joignez-vous au conseil d'administration et aux membres de la CACOLE, aux personnalités invitées et aux délégués pour une agréable soirée de réseautage accompagnée de musique et de légers rafraîchissements. Bar payant. Si vous le désirez, vous pourrez ensuite profiter de tout ce qu'offre la grande ville de Montréal pour le plaisir des yeux et des oreilles.</p>	

<u>Horaire</u>	<u>Activité</u>	
<b>Mardi, 4 octobre 2005</b>		
7 h – 8 h 15	Petit déjeuner – Selon votre choix!	
8 h 15 – 11 h 30	Les inscriptions se poursuivent.	
8 h 30 – 8 h 35	Jour 2 - Annonces, présentations	Dirk Ryneveld, c.r., président, CACOLE
8 h 35 – 10 h	<b>3. Surveillance civile dans les juridictions sélectionnées : Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve-et-Labrador, Manitoba, Saskatchewan</b>	Modérateur : George Wright, commissaire, Organisme chargé des enquêtes sur l'application de la loi, Manitoba
Présentations plénières		
Questions et réponses	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Défis à relever</li> <li>❖ Questions d'actualité</li> <li>❖ Changements survenus dans la pratique et au niveau du pouvoir législatif</li> </ul>	Clément Bolduc, Directeur exécutive, Commission de police du Nouveau-Brunswick
		Lois Hoegg, c.r., président, Royal Newfoundland Constabulary Police Complaints Commission
		Robert Mitchell, c.r., Police Complaints Investigator, Saskatchewan
10 h – 10 h 30	Pause-café – Hall Viger	
10 h 30 – 11 h 30	<b>4. Services de police intégrés et Importance de la surveillance civile</b>	Modérateur : Garry Mumford
Présentation		
Questions et réponses		Chef Edgar MacLeod, <i>Cape Breton Regional Police Service</i> , Président sortant de l'Association canadienne des chefs de police
11 h 30 – 11 h 45	Photo	
11 h 45 – 13 h	Lunch – Le Caf 'Conc'	
13 h 05 – 14 h 15	<b>5. Indicateurs de réussite de la surveillance civile</b>	Modérateur : Joseph Martino, conseiller, Unité des enquêtes spéciales (Ontario)
Présentation		
Questions et réponses	<i>Quels défis doit-on relever pour atteindre l'équilibre et évaluer la réussite ?</i>	James L. Cornish, directeur, Unité des enquêtes spéciales (Ontario)

<u>Horaire</u>	<u>Activité</u>	
14 h 15 – 15 h 15	<b>6. ÉTUDE DE CAS – Médiation/Conciliation au Québec</b>	<b>Moderator : Me. Claude Simard, Commissaire à la Déontologie Policière</b>
Présentation/ Discussion	Comment le processus se déroule-t-il ? Points de vue des responsables de la surveillance civile, de la police et de la communauté	<b>Anne Morissette, Conciliatrice, Commissaire à la Déontologie policière</b>
Questions et réponses		<b>Me Christian Reid ( avocat) Commissaire à la déontologie policière</b>
		<b>M. Jean-Marc Lévesque, Enquêteur au Commissaire à la déontologie policière</b>
		<b>Me Louise Letarte, avocate, Conciliatrice au Commissaire à la déontologie policière</b>
		<b>Gilles Paquet, Enquêteur, Commissaire à la déontologie policière</b>
15 h 15– 15 h 35	<b>Pause-café – Hall Viger</b>	
15 h 35 – 16 h 30	<b>7. Rapport sur l'incidence de la division jeunesse du Bureau de l'ombudsman de la Nouvelle-Écosse – Résultats de la recherche et discussion sur les répercussions possibles de l'intervention policière auprès des jeunes</b>	<b>Modérateur : Joseph Martino, conseiller, Unité des enquêtes spéciales (Ontario)</b>
Présentation		<b>Sonya Ferrara, récipiendaire du programme de subvention à la recherche en 2004</b>

L'Association canadienne de surveillance civile du maintien de l'ordre (ACSCMO) est une association professionnelle bénévole regroupant des organismes des quatre coins du Canada intéressés à promouvoir la cause de la surveillance civile du maintien de l'ordre.

En 2004, l'ACSCMO lançait un programme de recherche et de rédaction, avec demande de recherche et de rédaction universitaire, relative au domaine de la justice pénale ou de l'élaboration d'une politique sociale. La recherche devait envisager une nouvelle œuvre originale sur un sujet pertinent à la surveillance civile du maintien de l'ordre au Canada, et était ouverte à toutes les universités et à tous les collèges, ainsi qu'aux particuliers, organismes et autres groupes reconnus oeuvrant dans le domaine de la justice pénale ou l'élaboration d'une politique sociale.

La représentante de l'ombudsman, Sonya Ferrara, a été la candidate reçue de ce programme. Sa communication intitulée : *Établissement du bien-fondé de la formation sur les droits des jeunes: étude relative à l'attitude des jeunes incarcérés et du personnel policier face aux droits des jeunes* étudie l'éventuelle incidence du Bureau de l'ombudsman sur la façon dont le personnel policier des lieux de détention effectue son travail, et surtout sur la manière dont les jeunes

sont traités. S'appuyant sur l'initiative de l'ombudsman en matière de formation sur les droits des jeunes présentée à titre de projet pilote en juin 2000 et en janvier 2001, le projet de recherche tente de déterminer si la formation a eu un impact sur la manière dont les policiers traitaient les jeunes incarcérés.

Des sondages ont été réalisés auprès de 25 jeunes et de 15 employés des services de police du Cap-Breton, de Halifax, New Glasgow, Trenton, Bridgewater, Kentville, Stellarton, Amherst et Truro. Bien que ce genre de sondages ne donne qu'un aperçu des attitudes, perceptions et connaissances à un moment donné, les résultats indiquent que les besoins

des jeunes détenus du Cap-Breton (où la formation était dispensée) étaient plus souvent satisfaits que dans d'autres régions recensées. Les jeunes de cette région ont indiqué que leur expérience avait été plus positive que dans le cas des jeunes détenus ailleurs dans la province. Cette expérience plus positive s'est traduite par le fait que davantage de jeunes se sont fait demander s'ils avaient besoin de quelque chose, se sont vu remettre des couvertures chaudes, ont fait l'objet de vérifications plus fréquentes et ont reçu une nourriture suffisante pendant leur séjour. En outre, ils étaient informés plus souvent de leurs droits et du mécanisme des plaintes auquel participe le Bureau de l'ombudsman.

La recherche a montré que les policiers qui n'avaient pas reçu la formation avaient tendance à être moins bien renseignés sur le Bureau de l'ombudsman et sur les droits des jeunes. Ils étaient également d'avis que les jeunes s'exprimeraient davantage et seraient davantage enclins à porter plainte s'ils avaient accès au Bureau de l'ombudsman. De fait, les résultats du sondage ont montré que le nombre de plaintes était moins élevé lorsque les jeunes et le personnel policier étaient mieux renseignés. Ces résultats pourraient s'expliquer par le fait que la formation sur les droits des jeunes offerte aux policiers du Cap-Breton les a mieux outillés pour répondre aux préoccupations des jeunes contrevenants et assurer leur bien-être et leur sécurité.

Le personnel policier responsable du lieu de détention joue un rôle important dans la mesure où il est responsable du bien-être des contrevenants privés de leur liberté. En conclusion, l'ensemble du personnel policier interviewé a réalisé que la responsabilité s'accompagne de l'obligation de rendre compte, et bon nombre des personnes interrogées ont déclaré qu'elles avaient cette obligation à l'esprit continuellement. Les objectifs clés à atteindre afin de prévenir les allégations d'abus sont la connaissance et la formation du personnel. L'ensemble du personnel policier a estimé que la formation sur les droits des jeunes leur serait bénéfique dans l'exercice de leurs fonctions.

16 h 30

Récapitulation des séances de la conférence – Annonces

HoraireActivité**Mercredi, 5 octobre 2005**

7 h – 8 h 15	Petit déjeuner - Selon votre choix!	
8 h 30 – 10 h 15	<b>8. Groupe d'experts international :</b>	Modérateur : Donna Shelley, c.r., Président du Conseil d'administration
Panel	Questions relatives aux règlements à l'amiable, préoccupations concernant l'examen des plaintes par la police et l'incidence des problèmes d'inconduite policière sur la confiance du public; méthodes utilisées pour les enquêtes et la détermination du bien-fondé des allégations d'inconduite; stratégies permettant de sensibiliser les différents groupes d'intervenants.	Al Hutchinson, Commissaire à la surveillance pour la réforme des services policiers, Irlande du Nord
Questions et réponses		Nick Hardwick, président, Independent Police Complaints Commission
		Philip K. Eure, Directeur exécutif, Office of Police Complaints, Washington, DC
		Nuala O'Loan, Ombudsman de la police, Irlande du Nord
10 h 15 – 10 h 30	Pause-café - Hall Viger	
10 h 30 – 12 h	<b>9. Les enquêteurs-réviseurs et les intimes</b>	Modérateur : Kimberly Armstrong, c/i Direction des normes professionnelles, Service de police d'Edmonton
Panel	Association canadienne des commissions de police (ACCP) – Rapport sur l'examen des pratiques exemplaires	Frederick Biro, directeur exécutif, Regional Municipality of Peel Police Services Board
Questions et réponses	Réponse à la communauté desservie – Aperçu du Projet de collecte de données du Service de police de Kingston	Chef William Closs, Service de police de Kingston (Ontario)
	Examen à la loupe – Point de vue des policiers sur la surveillance civile	Patrick Duncan, LL.B, conseiller juridique pour l' Association municipale des employés du Service de police (Nouvelle-Écosse)
12 h – 12 h 45	Dîner-buffet - Le Caf 'Conc'	
12 h 50 – 13 h 45	<b>10. Développements dans le domaine de la gouvernance de la police des Premières Nations</b>	Modérateur : William Phillips, chef de district, Conseil des Mohawks d'Akwesasne
Panel	Où en sommes-nous ? Mise en œuvre, défis, résultats et planification pour l'avenir	Peter Fisher, Senior Advisor, Governance, Accountability and Community Safety Aboriginal Policing Directorate, Public Safety and Emergency Preparedness Canada
Questions & réponses	Initiative de consultation et de planification à l'échelle nationale	
	Services de police autogérés des Premières Nations	Raymond Cusson, directeur, Just Solutions (T.-N.-et-L.)

Horaire

Activité

**Mercredi, 5 octobre 2005**

13 h 50– 15 h 15	<p><b>11. Surveillance civile : Évaluation des options de recours à une force qui n'est pas mortelle – Le Taser</b></p> <p>Questions d'actualité, implications et différents points de vue sur la formation, le déploiement, les politiques, les questions juridiques et la supervision</p>	<p>Modérateur : Dirk Ryneveld, c.r., président, British Columbia Police Complaints Commission</p> <p>Paul Battershill, chef de police, Victoria Police Department</p> <p>Christine Hall, MD, FRCPC, chef de division, Éducation, Calgary Health Region, Université de Calgary</p> <p>Hilary Homes, responsable de campagne, Justice internationale, Sécurité et droits de la personne / Afrique et Europe, Amnistie internationale Canada (Ontario)</p>
15 h 15 – 15 h 30	Pause-café - Rafrâichissements	
15 h 30 – 16 h 45	<p><b>12. Déontologie policière</b></p> <p>Un aperçu du <i>Code de déontologie des policiers</i> du Canada et des questions concernant l'éthique professionnelle, les normes et leurs implications</p>	<p>Modérateur : Paul Monty, Direction générale des poursuites publiques, Sous-ministre associé, Ministère de la Justice (Québec)</p> <p>Yvan Delorme, Directeur, Service de police de la ville de Montréal (Québec)</p> <p>Mario Bilodeau, président, Comité de déontologie policière (Québec)</p> <p>Derek Egan, chef de police, Service de police de Saanich</p>
16 h 45	Récapitulation de la conférence	